



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
RÉGION SUD

Conférence Régionale du Sport Provence-Alpes-Côte d'Azur

La pratique sportive des personnes en situation de handicap

Observatoire du sport

Objet de la fiche thématique :

L'analyse de la pratique du sport des personnes en situation de handicap permet d'étudier plusieurs aspects :

- Le public concerné sur le territoire et sa pratique du sport, avec notamment le recensement des licences dans les fédérations parasports
- Les acteurs et dispositifs existants (clubs, maisons sport-santé, ESMS...)
- Les infrastructures et leurs modalités d'accès pour les personnes à mobilité réduite
- Le financement et l'accompagnement des structures et acteurs qui accueillent des PSH
- La pratique du haut-niveau pour les PSH

Définition des termes :

La population étudiée :

Les licences étudiées concernent les fédérations parasports (FF Sport Adapté et FF Handisport). On considère que tous leurs licenciés sont en situation de handicap. Les données sont insuffisantes pour analyser les licences des PSH dans les autres fédérations.

Les critères suivants sont de bons indicateurs du nombre de PSH mais ils ne permettent pas de recenser toute la population en situation de handicap : les allocataires de l'AAH+AEEH, l'estimation à partir de la méthode RHEOP (Registre des handicaps de l'enfant et observatoire périnatal), l'estimation à partir des déterminants du handicap, le nombre de places en ESMS et autres structures.

L'échelle étudiée:

L'échelle nationale prend en compte Monaco, les DROM-COM, ainsi que l'étranger.

L'analyse des financements:

Une analyse des financements publics a été effectuée sur les périodes 2017-2019, incluant ainsi la transition entre l'ex part territoriale du CNDS et la mise en place des Projets sportifs fédéraux (PSF).

Source des données :

CPSF, *Etat des lieux des pratiques sportives en faveur des personnes en situation de handicap*, 2020
INJEP, *Recensement des licences sportives*, 2016 et 2023
INJEP, *Recensement des clubs*, 2016 et 2023

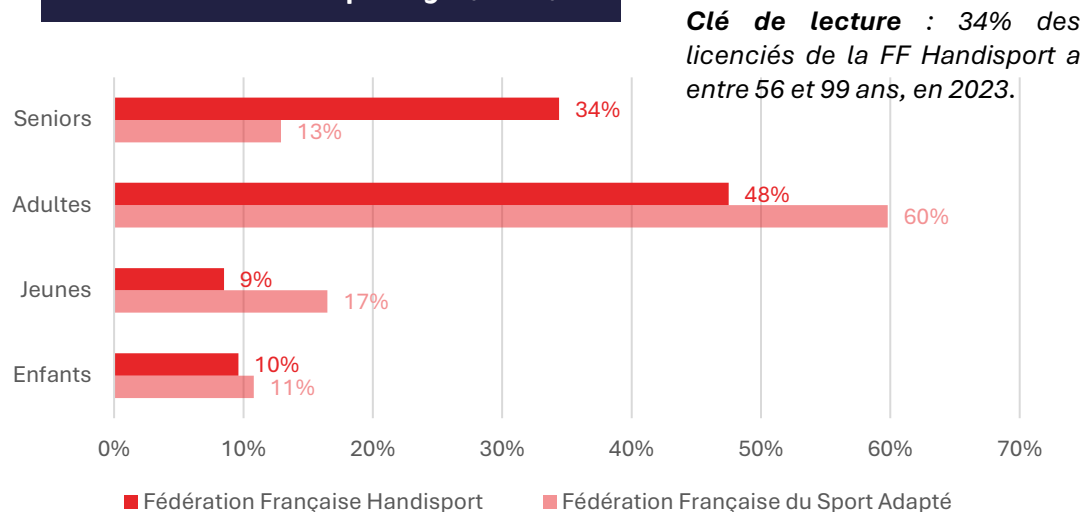
Chiffres des licences

	FFSA					FFH				
	Licences		Part de licences FFSA parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines		Licences		Part de licences FFH parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines	
	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 822	+206%	0,32%	33,3%	0%	2 159	-2%	0,18%	33%	-2%
France	47 510	-3%	0,29%	31,8%	-1,7%	30 089	+11%	0,18%	31,9%	+2,1%

Enseignements clés

- Le nombre de licences FFSA en région Provence-Alpes-Côte d'Azur a augmenté de 206% entre 2016 et 2023. Cette progression contraste fortement avec la baisse de 3% observée à l'échelle nationale.
- Le nombre de licences FFH en Provence-Alpes-Côte d'Azur a, quant à lui, diminué de 2% entre 2016 et 2023. Cette tendance régionale est en opposition à la croissance nationale de 11% sur la même période.
- En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le taux de licences parasports FFSA est de 0,32%, légèrement au-dessus de la moyenne nationale (0,29%). Le taux de licences parasports FFH s'élève à 0,18%, correspondant à la moyenne nationale.
- La répartition des licences para-sports masculines et féminines est semblable à la répartition à l'échelle nationale avec environ 2 licences masculines sur 3 dans les deux fédérations.

Licences annuelles par âge (2023)



Clé de lecture : 34% des licenciés de la FF Handisport a entre 56 et 99 ans, en 2023.

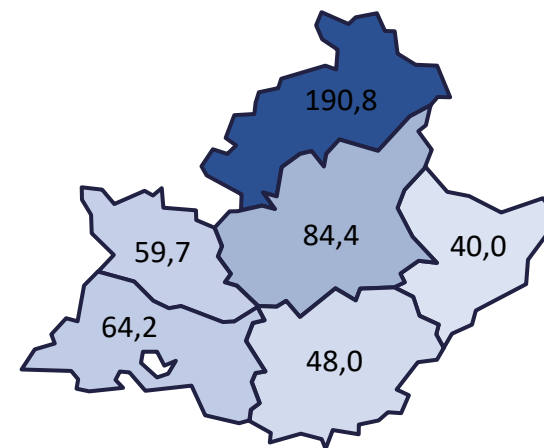
Enfants (1-13 ans), Jeunes (14-20 ans), Adultes (21-55 ans), Seniors (56-99 ans)

Licences FFH selon le handicap (2020)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Licenciés FFH en situation de handicap moteur	4	53	120	349	177	33	736
Licenciés FFH en situation de handicap visuel	1	2	75	157	18	17	270
Licenciés FFH en situation de handicap auditif	0	3	37	74	45	21	180

Nombre des licenciés des fédérations para-sports pour 1 000 allocataires AAH ou AEEH (2020)

Clé de lecture : dans le Var, 48 parmi 1000 allocataires AAH ou AEEH sont licenciés.



* AAH : Allocation aux Adultes Handicapés
* AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

Enseignements clés

- Les fédérations parasport connaissent une **difficulté à attirer les publics jeunes**, notamment la FFH (seulement 9% de ses licenciés ont entre 14 et 20 ans).
- **Les seniors représentent une proportion importante des licenciés de la FFH (34%)**, indiquant une forte attractivité pour cette tranche d'âge.
- On constate un **taux de licencié parmi les allocataires AAH ou AEEH nettement supérieur dans le département des Hautes-Alpes** (190,8 licenciés pour 1 000 allocataires contre 40 dans les Alpes-Maritimes).
- **Le handicap moteur est le plus représenté parmi les handicaps des licenciés FFH**, mais inégalement selon les départements. Les personnes présentant des troubles moteurs pratiquant au sein des clubs FFH sont peu nombreux dans les Alpes-Hautes-Provence, les Hautes-Alpes et le Vaucluse.
- On observe un nombre de pratiquants relativement faible pour les personnes en situation de handicap visuel et auditif. Ils sont quasi inexistantes dans les départements ruraux (Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes).

Clubs et EPA parmi les 50 plus grands clubs ou EPA en nombre de licences annuelles (2023)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Fédération Française du Sport Adapté	1	1		2	2		6
Fédération Française Handisport		1	1	2			4

Clé de lecture : En 2023, le département des Alpes-de-Haute-Provence compte 1 des 50 plus grands clubs ou EPA français en nombre de licences annuelles rattaché à la Fédération Française du Sport Adapté

Enseignements clés

- La région **compte 6 des 50 plus grands clubs rattachés à la FFSA** en nombre de licences annuelles et 4 pour la FFH. Aucun de ces clubs ne se trouve en Vaucluse.
- Cependant, ce sont les **2 départements alpins qui enregistrent le taux d'accessibilité le plus élevé**. Plus des 2/3 des équipements sportifs des Hautes-Alpes sont accessibles pour des personnes à mobilité réduite.
- La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte environ 7% clubs et EPA affiliés à la FFSA et 4,6% des clubs et EPA affiliés à la FFH.

Clubs affiliés (2023)

	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France
Fédération Française du Sport Adapté	99	1 398
Fédération Française Handisport	71	1 541
Total	170	2 939

Clé de lecture : En 2023, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a enregistré 170 clubs et EPA rattachés aux fédérations para-sports, dont 99 à la FFSA et 71 à la FFH.

Chiffres clés :

3

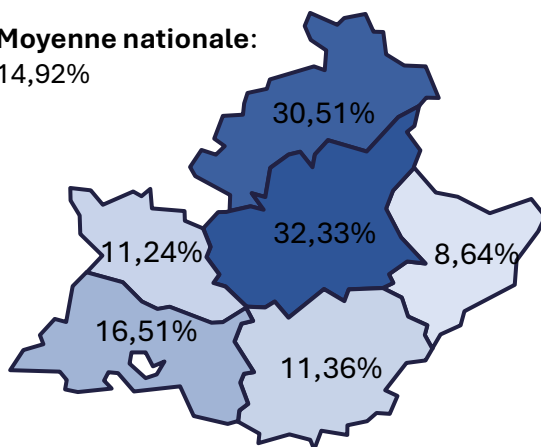
Clubs spécifiques pour les personnes atteinte du trouble du spectre autistique recensés dans la région

52,5%

Moyenne régionale du taux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Taux de pénétration de la FFSA dans les structures médico-sociales

Moyenne nationale:
14,92%



Clé de lecture : En 2023, 11,36% des personnes en situation de handicap mental ou psychique, au sein d'une structure médico-sociale, sont licenciées auprès de la FFSA.

Chiffres clés :

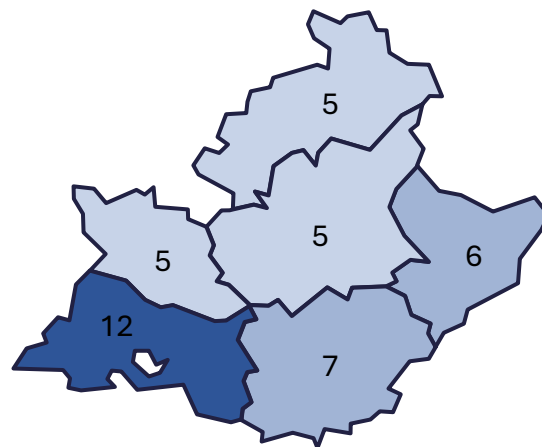
27% **70%**

Des ESMS* adultes proposent des activités physiques et sportives en 2018

Des ESMS* enfants proposent des activités physiques et sportives en 2018

*Établissement ou Service Médico-Social

Les maisons sport-santé (2023)



On compte 40 maisons sport-santé sur 573 en France (soit 7% des structures)

La pratique sportive dans les structures accueillant des PSH (2018)

Type de structure	Part des structures qui déclarent mettre en place une pratique physique régulière
Instituts d'Education Motrice	93%
Instituts d'Éducation Spécialisée	89%
Institut Médico-Éducatif	96%

Enseignements clés

- Les 2 départements alpins présentent des taux de pénétration de la FFSA dans les structures médico-sociales particulièrement élevés.
- Les Bouches-du-Rhône comptent le plus grand nombre de maisons sport-santé de la région (avec 12, soit 30% des maisons sport-santé de la région).
- L'offre d'activités physiques et sportives est nettement plus généralisée dans les ESMS enfants que les ESMS adultes.

Structures sportives accueillant des PSH (2016)

Type de handicap	Nombre de structures sportives qui déclarent accueillir ce public
Handicap mental et psychique	242
Handicap moteur	296
Handicap visuel	196
Handicap auditif	202

Chiffres clés :

8

sportifs de haut niveau inscrits sur liste ministérielle de la FFSA

27

sportifs de haut niveau inscrits sur liste ministérielle de la FFH

16

Parasportifs ont bénéficié d'un accompagnement financier du Conseil Régional en vue des Jeux de Tokyo 2021 et Paris 2024 entre 2019 et 2020 (sur 92 sportifs au total)

Enseignements clés

- Il existe une nette différence entre les sportifs inscrits sur les listes ministérielles de la FFH et de la FFSA. Cela reflète une plus grande représentation ou visibilité des sportifs de haut niveau dans les disciplines gérées par la FFH.
- Les para-athlètes ne représentent que 17% des sportifs qui ont bénéficié d'un accompagnement financier du Conseil Régional en vue des Jeux de Tokyo 2021 et Paris 2024 entre 2019 et 2020. Ce chiffre souligne un effort de soutien, mais indique également une sous-représentation des para-athlètes de haut niveau dans la région.



Chiffres des licences

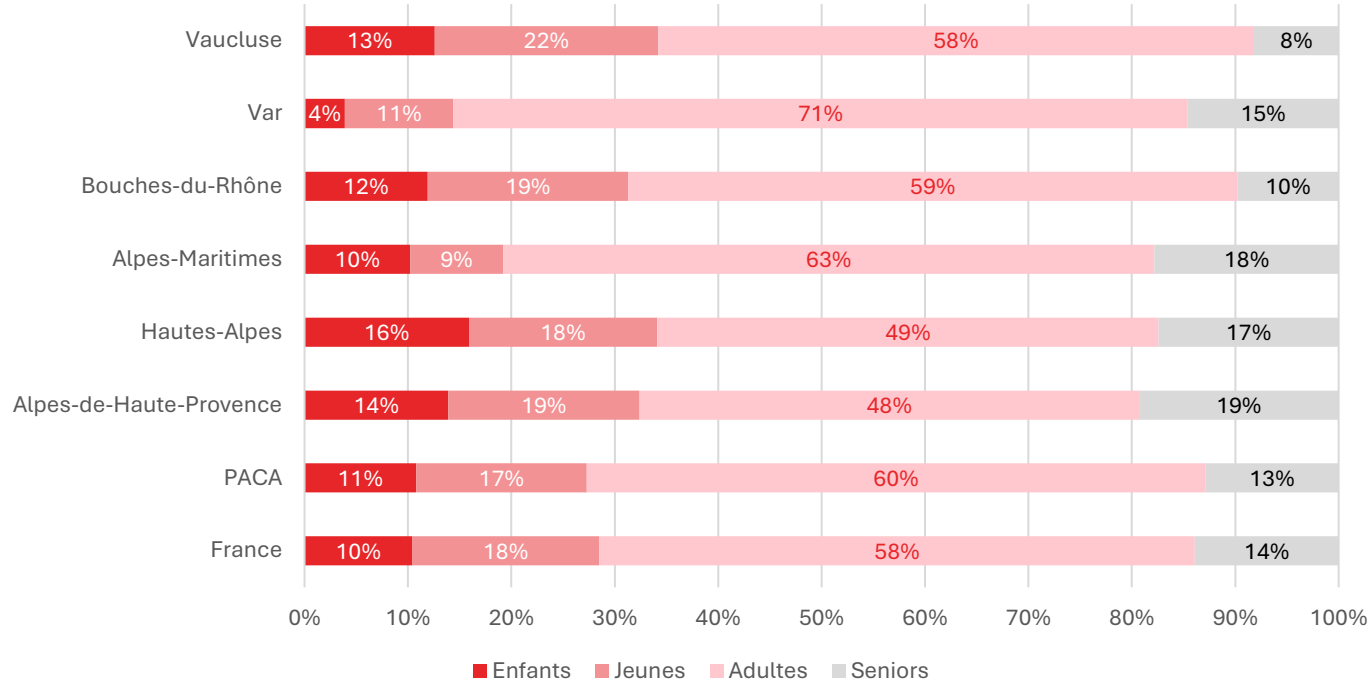
	Licences		Part de licences FFSA parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines	
	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)
Alpes de Haute-Provence	259	+46,3%	0,63%	30,9%	-5,3%
Hautes-Alpes	390	+348%	0,8%	35,1%	+6,4%
Alpes-Maritimes	433	+89,1%	0,17%	35,3%	-3,1%
Bouches-du-Rhône	1 658	+221,6%	0,33%	32,1%	-0,9%
Var	740	+913,7%	0,3%	35,1%	+9,1%
Vaucluse	342	+89%	0,25%	31,6%	+1,8%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 822	+206%	0,32%	33,3%	0%
France	47 510	-3%	0,29%	31,8%	-1,7%

Enseignements clés

- Les Bouches-du-Rhône et le Var ont les nombres de licences FFSA les plus élevés.
- Les écarts de nombre de licences FFSA entre les départements sont importants : les Bouches du-Rhône ont enregistré plus de 6 fois le nombre de licences des Alpes-de-Haute-Provence en 2023.
- Le Var a enregistré la plus grande augmentation du nombre de licences FFSA entre 2016 et 2023 (+913,7%).
- Les taux de licences FFSA féminines sont similaires à la moyenne régionale et nationale.
- Les Hautes-Alpes se distinguent avec le taux de licences FFSA le plus élevé (0,8 %).



Licences annuelles par âge (2023)



* Enfants (1-13 ans), Jeunes (14-20 ans), Adultes (21-55 ans), Seniors (56-99 ans)

Clubs et EPA affiliés (2023)

	Nombre de clubs et EPA affiliés
France	1 398
Provence-Alpes-Côte d'Azur	99
Alpes-de-Haute-Provence	5
Hautes-Alpes	5
Alpes-Maritimes	20
Bouches-du-Rhône	42
Var	19
Vaucluse	8

Enseignements clés

- Les adultes constituent la majorité des licenciés FFSA dans tous les départements, avec des proportions allant de 48% dans les Alpes-de-Haute-Provence (la plus basse) à 71% dans le Var (la plus élevée de la région).
- Le Vaucluse compte la plus grande part de jeunes licenciés FFSA (22%), au-dessus de la moyenne régionale de 17%.
- Les Alpes-Maritimes et le Var affichent les proportions de jeunes les plus faibles (respectivement 9% et 11%).
- Avec 42 clubs, les Bouches-du-Rhône dominent largement la répartition régionale, représentant plus de 42% des clubs et EPA affiliés à la FFSA en Provence-Alpes-Côte d'Azur). Au contraire, les 2 départements alpins n'en regroupent que 10 à eux 2.



Chiffres des licences

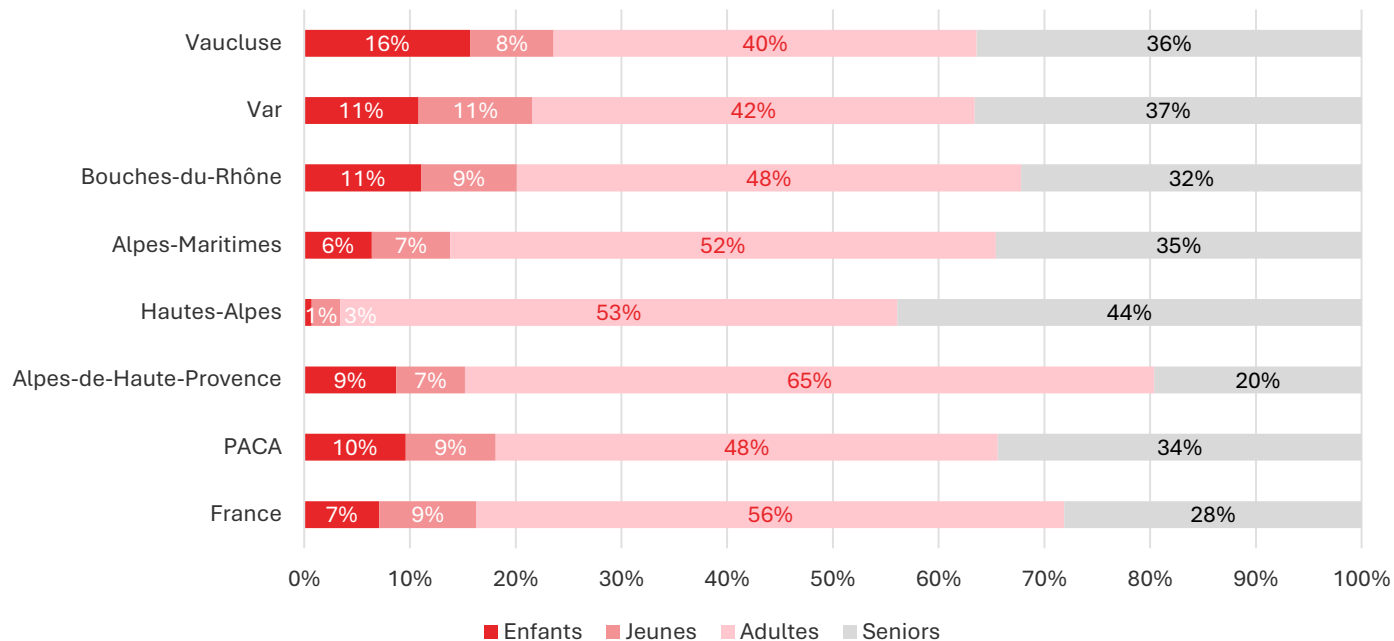
	Licences		Part de licences FFH parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines	
	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)
Alpes de Haute-Provence	46	+27,8%	0,11%	21,7%	-0,5%
Hautes-Alpes	148	+66,3%	0,3%	29%	-3,6%
Alpes-Maritimes	436	+10,4%	0,17%	31,9%	-2,3%
Bouches-du-Rhône	946	-4,1%	0,2%	35%	+0,6%
Var	443	-21,1%	0,17%	34,8%	-2,7%
Vaucluse	140	-4,1%	0,1%	25,7%	-11,3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 159	-2%	0,18%	33%	-2%
France	30 089	+11%	0,18%	31,9%	+2,1%

Enseignements clés

- Le département des Hautes-Alpes connaît la plus forte progression de son nombre de licences FFH avec une hausse de 66,3%.
- Les Hautes-Alpes affichent le meilleur taux de licences FFH (0,3%), tandis que le Vaucluse a le plus faible (0,1%).
- Seul le département des Bouches-du-Rhône a connu une légère augmentation de son taux de licences FFH féminines entre 2016 et 2023. Le département du Vaucluse affiche une baisse significative de 11,3%.



Licences annuelles par âge (2023)



* Enfants (1-13 ans), Jeunes (14-20 ans), Adultes (21-55 ans), Seniors (56-99 ans)

Enseignements clés

- Les adultes représentent la majorité des licenciés FFH dans tous les départements.
- Les Alpes-de-Haute-Provence affichent la proportion d'adultes maximale avec 65%, bien au-dessus de la moyenne régionale (48 %) et nationale (56 %);
- Dans le département des Hautes-Alpes, les seniors représentent 44% des licenciés FFH, la plus grande proportion parmi tous les départements. En comparaison, la moyenne régionale est de 34%, tandis que la moyenne nationale est de 28%.
- Les jeunes restent minoritaires parmi les licenciés FFH dans tous les départements, avec des proportions globalement faibles (seulement 3% pour les Hautes-Alpes).
- Avec 25 clubs, les Bouches-du-Rhône dominent la répartition régionale, représentant plus de 35% des clubs et EPA affiliés à la FFH en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Clubs et EPA affiliés (2023)

	Nombre de clubs et EPA affiliés
France	1 541
Provence-Alpes-Côte d'Azur	71
Alpes-de-Haute-Provence	5
Hautes-Alpes	4
Alpes-Maritimes	16
Bouches-du-Rhône	25
Var	16
Vaucluse	5



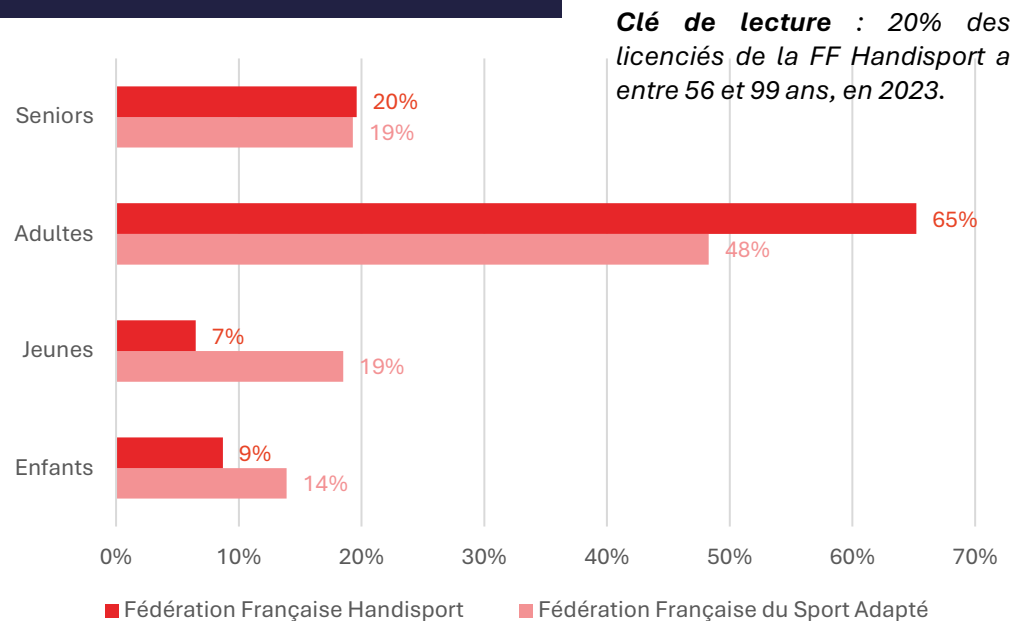
Chiffres des licences

	FFSA					FFH				
	Licences		Part de licences FFSA parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines		Licences		Part de licences FFH parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines	
	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)
Alpes-de-Haute-Provence	259	+46,3%	0,63%	30,9%	-5,3%	46	+27,8%	0,11%	21,7%	-0,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 822	+206%	0,32%	33,3%	0%	2 159	-2%	0,18%	33%	-2%

Enseignements clés

- La FFSA compte 259 licenciés dans le département des Alpes-de-Haute-Provence en 2023, contre seulement 46 pour la FFH (soit plus de 5 fois moins)
- Le département a connu une forte croissance des licences FFSA entre 2016 et 2023 (+46,3%), bien qu'elle soit beaucoup plus modérée qu'à l'échelle régionale. Au contraire, alors que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a connu une baisse de son nombre de licenciés FFH sur la même période, le département des Alpes-de-Haute-Provence a enregistré une hausse de près de 28%.
- Le taux de licences parasports est plus élevé qu'à l'échelle régionale, avec 0,63% dans les Alpes-de-Haute-Provence et 0,32% en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Les femmes licenciés FFH sont sous-représentées par rapport à l'échelle régionale (-11,3%).
- La FFSA a enregistré une baisse significative de son taux de licences féminines entre 2016 et 2023 (-5,3%).

Licences annuelles par âge (2023)



* Enfants (1-13 ans), Jeunes (14-20 ans), Adultes (21-55 ans), Seniors (56-99 ans)

Clubs affiliés (2023)

	Alpes-de-Haute-Provence	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Fédération Française du Sport Adapté	5	99
Fédération Française Handisport	5	71
Total	10	170

Clé de lecture : En 2023, les Alpes-de-Haute-Provence ont enregistré 10 clubs et EPA rattachés aux fédérations para-sports, dont 5 à la Fédération Française du Sport Adapté et 5 à la Fédération Française Handisport

Accessibilité des équipements (2020)

58,4%

Taux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Moyenne régionale: 52,5%

Enseignements clés

- Les jeunes sont nettement plus représentés parmi les licenciés de la FFSA (12% de plus que pour la FFH).
- Les adultes représentent la majorité des licenciés dans les deux fédérations, particulièrement dans la FFH où 65% des licenciés ont entre 21 et 55 ans.
- Les seniors représentent également une part importante des licenciés FFSA (19%) et FFH (20%).
- Les Alpes-de-Haute-Provence affichent une répartition parfaitement équilibrée des clubs et EPA affiliés aux 2 fédérations parasports. Cependant, ils sont très peu nombreux. Le département des Alpes-de-Haute-Provence compte environ 5% des clubs et EPA affiliés à la FFSA et 7% des clubs et EPA affiliés à la FFH à l'échelle régionale.
- Le taux d'accessibilité des équipements pour les personnes à mobilité réduite était supérieur à la moyenne régionale en 2020 (+5,9%).

Chiffres des licences

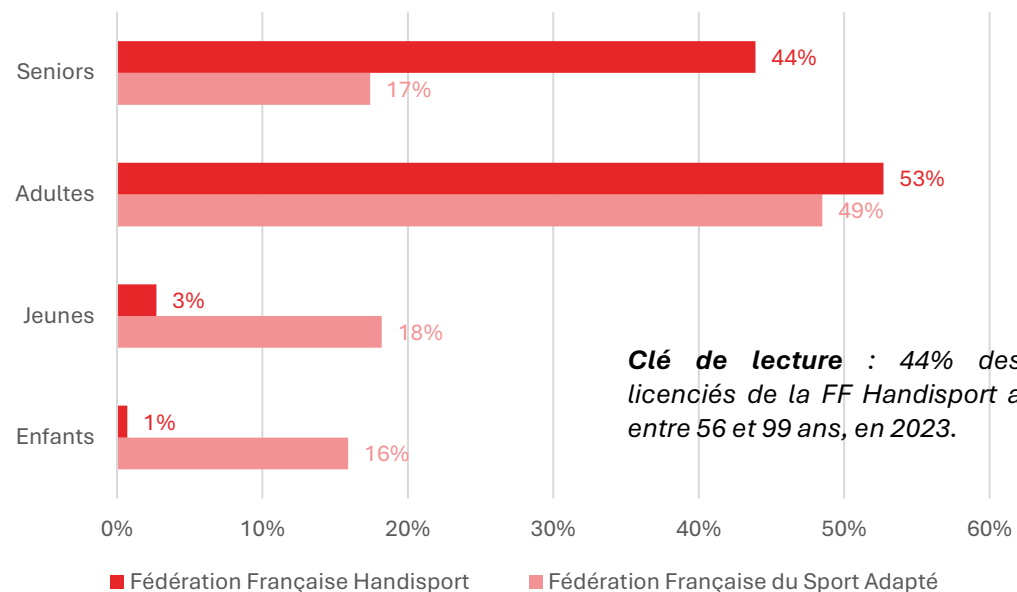
	FFSA					FFH				
	Licences		Part de licences FFSA parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines		Licences		Part de licences FFH parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines	
	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)
Hautes-Alpes	390	+348%	0,8%	35,1%	+6,4%	148	+66,3%	0,3%	29%	-3,6%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 822	+206%	0,32%	33,3%	0%	2 159	-2%	0,18%	33%	-2%

Enseignements clés

- La FFSA compte 390 licenciés dans le département des Hautes-Alpes en 2023, contre 148 pour la FFH (soit plus de 2 fois moins).
- Le département a connu une forte croissance des licences FFSA entre 2016 et 2023 (+348%), encore supérieure à l'évolution à l'échelle régionale. Alors que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a connu une baisse de son nombre de licenciés FFH sur la même période, le département des Hautes-Alpes a enregistré une hausse de plus de 66%.
- Le taux de licences parasports est plus élevé qu'à l'échelle régionale pour les deux fédérations.
- Les femmes sont plus représentées parmi les licenciés de la FFSA que ceux de la FFH (+6,1%).
- La FFSA a enregistré une hausse marquée de son taux de licences féminines entre 2016 et 2023 (+6,4%).



Licences annuelles par âge (2023)



Clé de lecture : 44% des licenciés de la FF Handisport a entre 56 et 99 ans, en 2023.

* Enfants (1-13 ans), Jeunes (14-20 ans), Adultes (21-55 ans), Seniors (56-99 ans)

Clubs affiliés (2023)

	Hautes-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Fédération Française du Sport Adapté	5	99
Fédération Française Handisport	4	71
Total	9	170

Clé de lecture : En 2023, les Hautes-Alpes ont enregistré 9 clubs et EPA rattachés aux fédérations para-sports, dont 5 à la Fédération Française du Sport Adapté et 4 à la Fédération Française Handisport

Accessibilité des équipements (2020)

66,3%

Taux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Moyenne régionale: 52,5%

Enseignements clés

- Les jeunes sont nettement plus représentés parmi les licenciés de la FFSA (15% de plus que pour la FFH)
- Seulement 4% des licenciés de la FFH ont entre 1 et 20 ans dans le département
- Les adultes représentent la majorité des licenciés dans les deux fédérations
- Les seniors représentent également une part très importante des licenciés FFH (44%)
- Les Hautes-Alpes affichent une répartition équilibrée des clubs et EPA affiliés aux 2 fédérations parasports. Cependant, ils sont très peu nombreux. Le département des Hautes-Alpes compte environ 5% des clubs et EPA affiliés à la FFSA et 5,6% des clubs et EPA affiliés à la FFH à l'échelle régionale
- Le taux d'accessibilité des équipements pour les personnes à mobilité réduite était nettement supérieur à la moyenne régionale en 2020 (+13,8%), C'est le taux d'accessibilité le plus élevé parmi les départements en 2020



Chiffres des licences

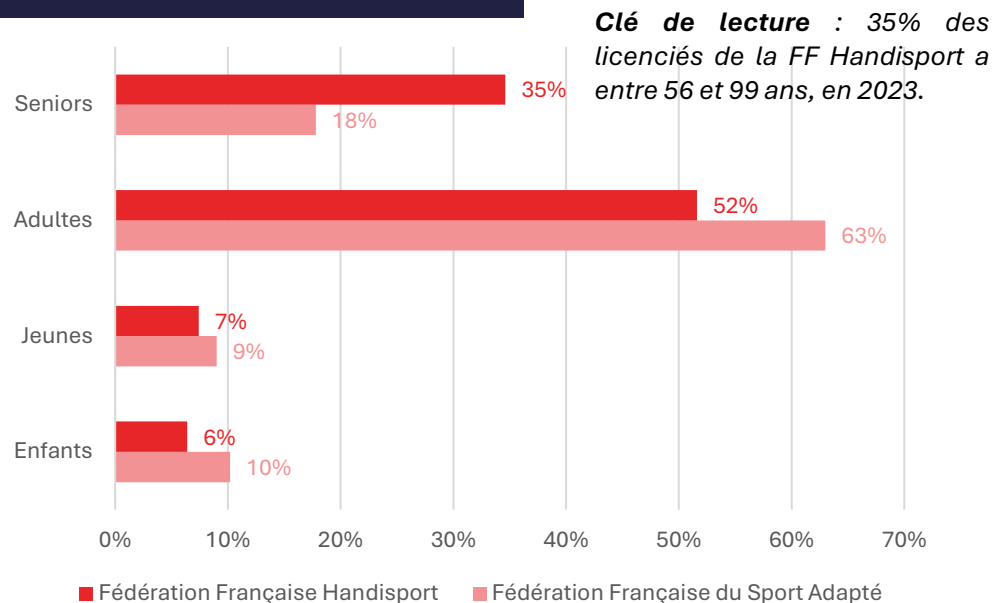
	FFSA					FFH				
	Licences		Part de licences FFSA parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines		Licences		Part de licences FFH parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines	
	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)
Alpes-Maritimes	433	+89,1%	0,17%	35,3%	-3,1%	436	+10,4%	0,17%	31,9%	-2,3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 822	+206%	0,32%	33,3%	0%	2 159	-2%	0,18%	33%	-2%

Enseignements clés

- La répartition des licences à l'échelle du département des Alpes-Maritimes est équitable.
- Le département a connu une forte croissance des licences FFSA entre 2016 et 2023 (+89,1%), bien qu'elle soit beaucoup plus modérée qu'à l'échelle régionale. Alors que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a connu une baisse de son nombre de licenciés FFH sur la même période, le département des Alpes-Maritimes a enregistré une hausse de plus de 10%.
- Le taux de licences parasports est inférieur à celui de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les 2 fédérations.
- Les femmes sont plus représentées parmi les licenciés de la FFSA que ceux de la FFH (+3,4%).



Licences annuelles par âge (2023)



* Enfants (1-13 ans), Jeunes (14-20 ans), Adultes (21-55 ans), Seniors (56-99 ans)

Clubs affiliés (2023)

	Alpes-Maritimes	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Fédération Française du Sport Adapté	20	99
Fédération Française Handisport	16	71
Total	36	170

Clé de lecture : En 2023, les Alpes-Maritimes ont enregistré 36 clubs et EPA rattachés aux fédérations para-sports, dont 20 à la Fédération Française du Sport Adapté et 16 à la Fédération Française Handisport

Accessibilité des équipements (2020)

49%

Taux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Moyenne régionale: 52,5%

Enseignements clés

- Les jeunes sont peu représentés parmi les licenciés des 2 fédérations.
- Les adultes représentent la majorité des licenciés dans les deux fédérations, atteignant 63% des licenciés de la FFSA.
- Les seniors représentent également une part importante des licenciés FFH (35%).
- Les Alpes-Maritimes affichent une répartition relativement équilibrée des clubs et EPA affiliés aux 2 fédérations parasports. Le département compte environ 20% clubs et EPA affiliés à la FFSA et 8,5% des clubs et EPA affiliés à la FFH à l'échelle régionale.
- Le taux d'accessibilité des équipements pour les personnes à mobilité réduite était légèrement inférieur à la moyenne régionale en 2020 (-3,5%).



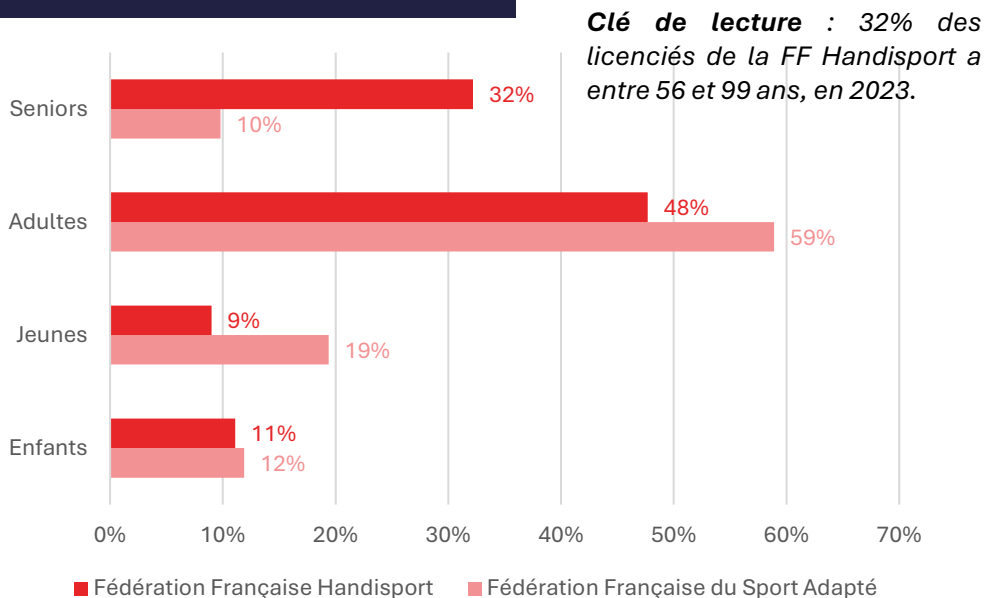
Chiffres des licences

	FFSA					FFH				
	Licences		Part de licences FFSA parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines		Licences		Part de licences FFH parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines	
	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)
Bouches-du-Rhône	1 658	+221,6%	0,33%	32,1%	-0,9%	946	-4,1%	0,2%	35%	+0,6%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 822	+206%	0,32%	33,3%	0%	2 159	-2%	0,18%	33%	-2%

Enseignements clés

- La FFSA compte 1 658 licenciés dans le département des Bouches-du-Rhône en 2023, contre 946 pour la FFH (soit plus 700 licences d'écart).
- Le département a connu une forte croissance des licences FFSA entre 2016 et 2023 (+221,6%), encore supérieure à l'évolution à l'échelle régionale. Au contraire, tout comme la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il a connu une baisse de son nombre de licenciés FFH sur la même période (-4,1%).
- Le taux de licences parasports est légèrement supérieur à celui de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les deux fédérations.
- Les femmes sont plus représentées parmi les licenciés de la FFH que ceux de la FFH (+2,9%).

Licences annuelles par âge (2023)



* Enfants (1-13 ans), Jeunes (14-20 ans), Adultes (21-55 ans), Seniors (56-99 ans)

Clubs affiliés (2023)

	Bouches-du-Rhône	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Fédération Française du Sport Adapté	42	99
Fédération Française Handisport	25	71
Total	67	170

Clé de lecture : En 2023, les Bouches-du-Rhône ont enregistré 67 clubs et EPA rattachés aux fédérations para-sports, dont 42 à la Fédération Française du Sport Adapté et 25 à la Fédération Française Handisport

Accessibilité des équipements (2020)

50,7%

Taux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Moyenne régionale: 52,5%

Enseignements clés

- Les jeunes sont peu représentés parmi les licenciés de la FFH (9%, contre 19% pour la FFSA).
- Les adultes représentent la majorité des licenciés dans les deux fédérations, atteignant 59% des licenciés de la FFSA.
- Les seniors représentent également une part importante des licenciés FFH (32%).
- Les Bouches-du-Rhône affichent une répartition déséquilibrée des clubs et EPA affiliés aux 2 fédérations parasports (42 clubs sont affiliés à la FFSA, contre 25 pour la FFH). Le département compte environ 42% des clubs et EPA affiliés à la FFSA et 35% des clubs et EPA affiliés à la FFH à l'échelle régionale.
- Le taux d'accessibilité des équipements pour les personnes à mobilité réduite était légèrement inférieur à la moyenne régionale en 2020 (-1,8%).



Chiffres des licences

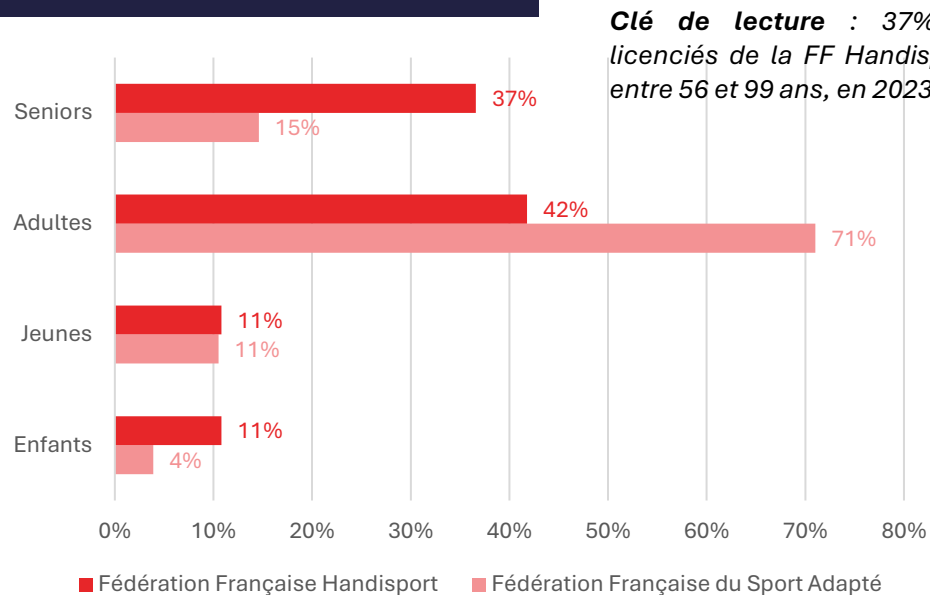
	FFSA					FFH				
	Licences		Part de licences FFSA parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines		Licences		Part de licences FFH parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines	
	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)
Var	740	+913,7%	0,3%	35,1%	+9,1%	443	-21,1%	0,17%	34,8%	-2,7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 822	+206%	0,32%	33,3%	0%	2 159	-2%	0,18%	33%	-2%

Enseignements clés

- La FFSA compte 740 licenciés dans le département du Var en 2023, contre 443 pour la FFH, même phénomène qu'observé à l'échelle régionale.
- Le département a connu une forte croissance des licences FFSA entre 2016 et 2023 (+913,7%), encore supérieure à l'évolution à l'échelle régionale. Au contraire, il a connu une baisse significative de son nombre de licenciés FFH sur la même période (-21,1%).
- Les femmes sont plus représentées qu'à l'échelle régionale dans les 2 fédérations parasports.
- La FFSA a enregistré une hausse marquée de son taux de licences féminines entre 2016 et 2023 (+9,1%).



Licences annuelles par âge (2023)



Clé de lecture : 37% des licenciés de la FF Handisport a entre 56 et 99 ans, en 2023.

* Enfants (1-13 ans), Jeunes (14-20 ans), Adultes (21-55 ans), Seniors (56-99 ans)

Clubs affiliés (2023)

	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Fédération Française du Sport Adapté	19	99
Fédération Française Handisport	16	71
Total	35	170

Clé de lecture : En 2023, le Var a enregistré 35 clubs et EPA rattachés aux fédérations para-sports, dont 19 à la Fédération Française du Sport Adapté et 16 à la Fédération Française Handisport

Accessibilité des équipements (2020)

44,5%

Taux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Moyenne régionale: 52,5%

Enseignements clés

- Les licenciés FFSA sont très majoritairement des adultes (71%), avec une faible part d'enfants (4%) et de jeunes (11%).
- Les seniors représentent également une part importante des licenciés FFH (37%).
- Les Bouches-du-Rhône affichent une répartition déséquilibrée des clubs et EPA affiliés aux 2 fédérations parasports (19 clubs sont affiliés à la FFSA, contre 16 pour la FFH). Le département compte environ 19% des clubs et EPA affiliés à la FFSA et 22,5% des clubs et EPA affiliés à la FFH à l'échelle régionale .
- Le département du Var enregistre le taux d'accessibilité des équipements le plus faible de la région avec un taux inférieur de 8 points à la moyenne régionale.



Chiffres des licences

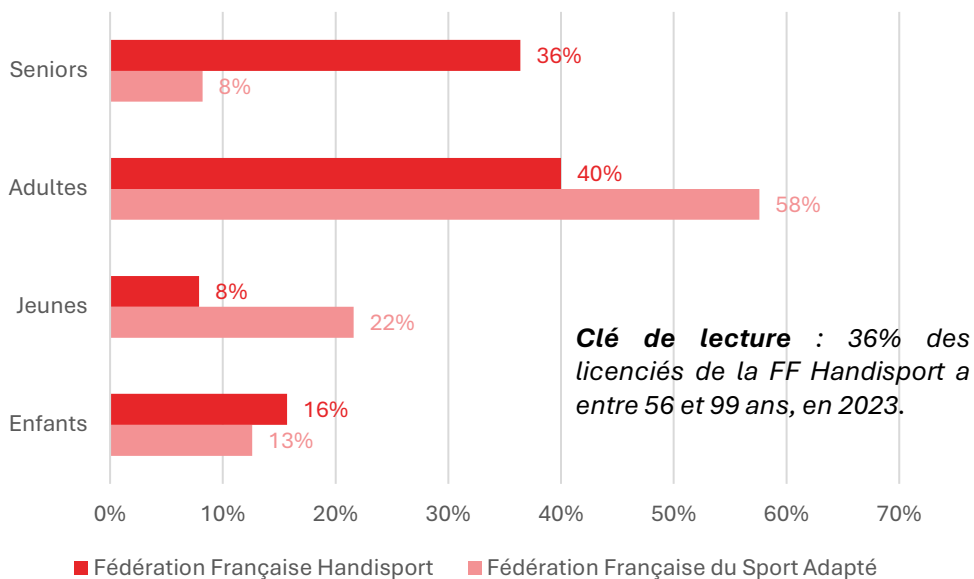
	FFSA					FFH				
	Licences		Part de licences FFSA parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines		Licences		Part de licences FFH parmi les licences totales (2023)	Taux de licences féminines	
	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)	Nombre (2023)	Évolution (2016-2023)		Taux (2023)	Évolution (2016-2023)
Vaucluse	342	+89%	0,25%	31,6%	+1,8%	140	-4,1%	0,1%	25,7%	-11,3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 822	+206%	0,32%	33,3%	0%	2 159	-2%	0,18%	33%	-2%

Enseignements clés

- La FFSA compte 342 licenciés dans le département du Vaucluse en 2023, contre 140 pour la FFH
- Le département a connu une forte croissance des licences FFSA entre 2016 et 2023 (+89%), bien qu'elle soit beaucoup plus modérée qu'à l'échelle régionale. Au contraire, il a connu une baisse de son nombre de licenciés FFH sur la même période (-4,1%).
- Les femmes sont moins représentées qu'à l'échelle régionale dans les 2 fédérations parasports (seulement 25,7% des licenciés de la FFH dans le Vaucluse sont des femmes en 2023).
- La FFH a enregistré une baisse marquée de son taux de licences féminines entre 2016 et 2023 (-11,3%).



Licences annuelles par âge (2023)



* Enfants (1-13 ans), Jeunes (14-20 ans), Adultes (21-55 ans), Seniors (56-99 ans)

Clubs affiliés (2023)

	Vaucluse	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Fédération Française du Sport Adapté	8	99
Fédération Française Handisport	5	71
Total	13	170

Clé de lecture : En 2023, le Vaucluse a enregistré 13 clubs et EPA rattachés aux fédérations para-sports, dont 8 à la Fédération Française du Sport Adapté et 5 à la Fédération Française Handisport

Accessibilité des équipements (2020)

49%

Taux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Moyenne régionale: 52,5%

Enseignements clés

- Les enfants représentent une proportion notable dans le département (13% pour la FFSA et 16% pour la FFH).
- Les adultes représentent 58% des licenciés de la FFSA.
- Les seniors représentent une part importante des licenciés FFH (36%), contre seulement 8% des licenciés FFSA.
- Le Vaucluse compte 8 clubs et EPA affiliés à la FFSA et 5 clubs et EPA affiliés à la FFH (soit 8% des clubs et EPA FFSA et 7% des clubs et EPA FFH de la région).
- Le taux d'accessibilité des équipements pour les personnes à mobilité réduite était légèrement inférieur à la moyenne régionale en 2020 (-3,5%).